

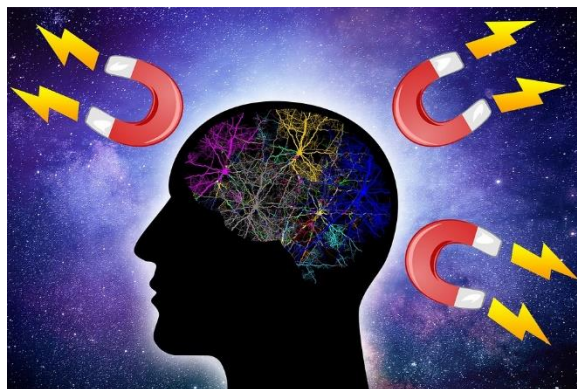
CLESENTIELLE 11

LES QUATRE LOIS UNIVERSELLES



**J'ai eu besoin de connaître les 4 lois universelles
pour continuer mon chemin.**

Il y a quatre lois universelles en ce monde ; je n'ai pas lu le Manuel pour le nouveau Paradigme ; mais j'ai lu de nombreux supports qui en parlent et cela me conforte dans l'idée que j'avais déjà tout cela en moi ; j'ai comme réveillé des connaissances enfouies.



Il y a la loi de l'attraction

- **La loi de l'attraction** : qui se ressemble, s'attire, s'assemble.

J'ai remarqué que nous nous attirions les uns les autres, lorsque nous avons les mêmes vibrations. Cela se vérifie souvent : nous sommes attirés par certains individus.

Je vais aller plus loin : parfois, ils peuvent être sur la même vibration que nous, mais refusent de se re-connaître eux-mêmes. Ils agissent à contre-courant. Nous savons qu'ils ne deviendront pas des amis, tout du moins pas tout de suite. Ils peuvent même devenir ignobles et finalement nous être antipathiques et nous aurons coupé les ponts. Et puis un jour, ils se retrouveront sur notre chemin, ce peut être au bout de plusieurs années. Leur état d'esprit aura complètement changé.

Ils auront été placés sur notre chemin et ce n'était pas pour rien.

Je possède quelques exemples négatifs dont je ne veux pas parler, puisque c'est du négatif. **L'important, c'est qu'à terme, nous ayons fait ou dit quelque chose qui va leur être utile et qui portera ses fruits, un jour.**

Sans pour autant être un guru ou un prêtre, un médecin ou un psy, nous pouvons agir pour aider un individu. C'est à la portée de tout un chacun. C'est humain. Nous avons tous autour de nous « un cercle » de personnes qui forme notre petit univers. Attention à ne pas enfermer dans ce cercle des personnes négatives, car c'est très contagieux.

Il arrive que nous nous rendions compte de cette attirance, lors d'un premier contact visuel, ce peut être aussi à travers des correspondances entretenues, sur Internet par exemple, ou quelqu'un qu'on entend parler à la télévision, un acteur (trice), un (e) chanteur (euse), un animateur, un (e) auteur (eure), etc. Et l'on se sent soudain en osmose. Je pense que tout cela vous parle. Par exemple, la première fois que j'ai entendu parler Jean D'Ormesson, il m'a tout de suite plu. Un jour, je lui ai écrit. Il a fait mieux que me répondre. Il m'a appelée au téléphone. Quel plaisir de l'entendre !

Je souligne que nous pouvons être attirés par des personnes qui ont quelque chose à nous apprendre qui nous est indispensable quelquefois sans même que nous en connaissions les raisons. Bien souvent, on fera d'une pierre deux coups : en effet, **l'un ou l'une apportera quelque chose à l'autre et vice versa.**

BESOIN

OU

DESIR ?

La loi de l'intention délibérée

- **La loi de l'intention délibérée** : nous avons une intention et elle est résolument maintenue dans notre pensée, notre parole et notre action, donc elle se manifeste.

Il est important de noter que si nous sommes conscients qu'il est nécessaire d'équilibrer notre énergie, en vue de faire face à nos réels désirs en éliminant de nombreux besoins, c'est beaucoup plus significatif en effet que de ne faire que lister sans cesse ce que l'on souhaite dans la vie.

Ce n'est pas bon de rester centré sur une multitude de désirs.

Ce qui est intéressant, c'est de penser à quelque chose, de pouvoir dire : j'en ai envie et de laisser ses pensées travailler un moment face à ce besoin nouveau. Aller jusqu'à se demander si c'est vraiment nécessaire, s'avère très intelligent.

Souvent, du coup, cette idée passe et on agit tout de suite.

Il n'est pas très bon de laisser sa pensée se manifester, et d'agir tout de suite, parfois trop vite.

Il faut juste travailler sur le fait de patienter un peu (dégager l'idée naissante comme on dégagerait un ballon en touche) ; Il ne faut pas être trop compulsif dans ses achats ; il est prouvé que c'est mieux de laisser un peu les envies reposer. C'est valable pour d'autres envies. Vous saurez les reconnaître.

Ne faire que satisfaire toutes ses petites envies est moins bénéfique pour la conscience que jouer avec l'art de permettre des vœux bien équilibrés et d'aller jusqu'au bout pour rendre le souhait concret.

Certaines personnes vont avoir une envie et vont laisser passer des semaines ; puis ils vont l'oublier ; ils se sont rendus compte très vite que ce n'était pas nécessaire à leur vie, puisqu'ils ont oubliée. Il faut chercher à savoir si on a réellement besoin de « cette chose » qui nous attire ; **faire la différence entre le besoin et l'envie**. Il y a des gens qui ont besoin de beaucoup de choses **et puis un jour, ils se rendent compte qu'il faut se débarrasser de tout ce qui est encombrant**. Cela vaut la peine de réfléchir, de bien dégager, avant de shooter dans le ballon. Et puis, cela permet de passer à des actions plus importantes. J'ai prévu une Clessentielle qui traitera de la **décroissance**.

Souvent, on pourra constater que, pour masquer un souci, on se met à avoir de nouvelles envies, trop passagères. Il faut faire abstraction de ces envies qui viennent pour enfoncer un peu plus le problème, au moment où il faudrait plutôt laisser le souci remonter à la surface pour l'extraire ensuite, le régler, et ne plus en parler.

Méditer s'avère être un bon remède pour régler son problème, **en étant dans l'acceptation de ce qui nous arrive**.



La Loi du « Laisser les choses se faire »

- **La loi du laisser-être** : permettre la manifestation de ce dont on a l'intention en se plaçant en mode « observation » - Rester en alerte, conscient, tout en continuant de maintenir la concentration avec souplesse quant au résultat à venir.

Le laisser être, le lâcher prise : **Cette fois, on se place en mode « Observation**

On reste conscient des faits ; on reste en « alerte » en quelque sorte, comme le pompier qui va se coucher mais qui garde une oreille aux aguets, ou les deux, qui est prêt à sauter de son lit, si son téléphone sonne. *Je souris ☺ car mon frère fut pompier et plus rien ne comptait d'autre que le ralliement, quel que soit l'endroit où il se trouvait. Non... ce n'est pas drôle, je sais !*

Et vous savez quoi ? Notre souhait va se manifester, parce que nous n'y pensons plus vraiment ; on se refuse de trop y penser ! *Ben oui... autant qu'il reste à la caserne ! notre pompier s'il ne fait que penser au ralliement.*

Mais on maintient notre concentration avec plus d'élasticité en se disant "advienne que pourra !». Je suis heureuse car à présent, je sais faire !

Comment ça marche ? C'est tout simple ! On envoie juste un ordre à notre cerveau :

« Et oh ! toi là-haut ! » (c'est un exemple...) - je m'adresse à mon supérieur - : mon cerveau ! C'est bien ce que vous aviez compris ? On poursuit le dialogue :

« Tu peux continuer à y penser ? Je te rappelle de quoi il est question : ... »

Ensuite, nous devons juste rester en mode observation de ce qui va se passer. Je m'en sers souvent et cela fonctionne bien. Quelquefois, cela peut demander du temps ; laissons le temps au temps ! Les synchronicités pourraient bien se manifester de plus en plus nombreuses pour vous faire réagir. Vous savez ? Ce que j'appelle les petits Cods (*clins d'œil divins*) ou Codessentiels.



La loi de l'équilibre

- **La loi de l'équilibre** : appliquer les trois premières lois et **focaliser sur le moment présent**.

Cette loi m'équilibre car j'ai appris à appliquer les trois premières lois et **je focalise sur le moment présent**. On dit que ces quatre lois naturelles sont à la base de l'univers et que ce sont elles qui permettent la continuité de ce monde manifesté dont on parle de plus en plus. Souvent les textes sont compliqués ; j'ai voulu les simplifier, les mettre à ma portée, déjà ! et aussi mon petit cercle amical ainsi que mes lecteurs, pour qu'ils puissent en prendre connaissance sans se faire exploser les neurones. Ce sont souvent des textes traduits et les mots ne sont pas forcément très bien choisis pour une compréhension fluide. Que ce soit consciemment ou inconsciemment, rien de ce qui existe n'est créé en dehors de ces quatre lois. **Créer un acte en suivant ces lois à la lettre amène une manifestation parfaite au regard de la pensée créatrice originelle.**

Les lois de l'univers travaillent en effet de façons mystérieuses pour permettre **le retour à l'équilibre**. Comment ? : En nous exerçant à chaque fois que l'occasion nous en est donné, et par le biais d'une forme de sagesse déjà acquise par l'expérience : celle des pôles d'expression « positif » et « négatif ». Ni l'un ni l'autre de ces pôles ne sont inactifs. Les deux œuvrent, parfois l'un ou l'autre, parfois les deux en même temps. A nous de trouver l'équilibre qui nous convient.

Voilà ce que je voulais vous dire sans trop entrer dans les considérations. N'hésitez pas à me déposer un petit commentaire si vous désirez me poser une question.

Et surtout, faites bon usage de ces quatre lois.

Prochaine Clessentielle : Repartir à zéro.

Amicalement
Léa Colett